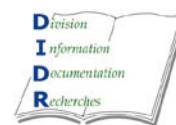


ETHIOPIE



7 mai 2020



Arrestations et poursuites de fonctionnaires depuis l'arrivée au pouvoir du Premier ministre Abiy Ahmed

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008)

[cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Niveau général de corruption et dispositifs anticorruption.....	3
1.1. La corruption en Ethiopie.....	3
1.2. Les lois anticorruption.....	3
1.3. Les organes fédéraux anticorruption	3
2. La nouvelle politique du gouvernement d'Abiy Ahmed	5
2.1. Les premiers temps du nouveau gouvernement	5
2.2. Le tournant de novembre 2018	5
3. Les grandes affaires liées à des faits de corruption depuis avril 2018.....	6
3.1. Le « barrage de la renaissance »	6
3.2. Le crash du <i>Boeing 737</i>	7
Bibliographie	8

Résumé :

L'Ethiopie fait face à un taux très important de corruption de ses institutions. Depuis l'arrivée au pouvoir du nouveau Premier ministre, Abiy Ahmed, en avril 2018, le gouvernement semble prendre des mesures pour enrayer le phénomène. Cette note fait un point sur les dispositifs étatiques de lutte contre la corruption, la politique du gouvernement Abiy Ahmed sur la question, et les principales affaires depuis avril 2018.

Abstract :

Ethiopia faces a very high rate of corruption of its institutions. Since the arrival of the new Prime Minister, Abiy Ahmed, in April 2018, the government seems to be taking measures to curb the phenomenon. This note provides an overview on state anti-corruption mechanisms, the policy of the Abiy Ahmed government on the issue and the main cases since April 2018.

1. Niveau général de corruption et dispositifs anticorruption

1.1. La corruption en Ethiopie

La corruption des agents de l'Etat est monnaie courante en Ethiopie. *Transparency International*¹, ONG allemande de lutte contre la corruption, la classe au 96^{ème} rang sur 180² dans le classement des pays les plus corrompus avec une note de perception de la corruption de 37/100³.

Le rapport de *GAN Integrity*, portail de la lutte anti-corruption financé par l'Union européenne, estime qu'avoir à faire avec la Justice éthiopienne revient à s'exposer à un fort risque de corruption. En effet, afin d'avoir des jugements favorables, des pots-de-vin et paiements irréguliers sont très souvent demandés. Le document précise également que si en théorie la Constitution garantit l'indépendance du système judiciaire, en pratique, les juges sont très sujets à l'influence de hauts officiels. Ainsi, l'attribution de terres est elle également soumise à la corruption et aux pots-de-vin⁴.

Le document explique que le phénomène touche aussi la police, qui bénéficie d'une relative impunité, et les services publics, qui demandent des cadeaux en contrepartie des services qu'ils sont sensés fournir (eau, électricité, etc.). Il est par ailleurs précisé que les recrutements et les promotions sont très liés aux affiliations politiques⁵.

1.2. Les lois anticorruption

Le rapport de *GAN Integrity* estime que les lois de base contenant les normes anti-corruption éthiopiennes sont contenues dans la proclamation révisée de l'établissement de la Commission fédérale anti-corruption et éthique⁶, et dans la loi révisée anti-corruption⁷, qui criminalisent les formes actives et passives de corruption⁸.

Par ailleurs, en janvier 2017, Haylemariam Desalegn (2012-2018), le Premier ministre d'alors, annonce la création d'un Directorate de la Corruption au sein de la Commission de la Police Fédérale avec le pouvoir d'enquêter sur les cas de corruption systémique⁹. D'autre part, si l'Ethiopie a signé en 2003 (puis ratifié en 2007) la Convention des nations unies contre la Corruption, ainsi que la Convention africaine de prévention et de combat de la corruption néanmoins, *Transparency International* précise que les principes conventionnels n'ont pas encore été complètement transposés en droit interne¹⁰.

1.3. Les organes fédéraux anticorruption

Il existe en Ethiopie plusieurs grands organes de surveillance de la corruption : la Commission fédérale de l'éthique et de l'anti-corruption (FEACC), le bureau du procureur fédéral, l'auditeur général fédéral, le centre de veille financière (*Financial Intelligence Centre* – FIC) et la Commission éthiopienne des droits de l'Homme (EHRC).

Selon *Transparency International*, un problème structurel rend assez opaque le rôle de la FEACC. Celle-ci a été établie en 2001 pour fournir un mécanisme institutionnel destiné à

¹ Transparency International, « Ethiopia », 2020, [url](#)

² 1 correspond au pays le moins corrompu et 180 le plus corrompu

³ 0 correspond à la note corruption maximale et 100, la note minimale.

⁴ GAN Integrity, « Ethiopia Corruption Report », août 2017, [url](#)

⁵ *Ibid.* [url](#)

⁶ Gouvernement fédéral éthiopien, « Proclamation n°. 883/2015 du 3 avril 2015 », 2015, [url](#)

⁷ Gouvernement fédéral éthiopien, « Proclamation n°881/2015 du 3 avril 2015 », 2015, [url](#)

⁸ GAN Integrity, *op.cit.*, [url](#)

⁹ USDOS, « Ethiopia Report 2018 – section 1d », 13/03/2019, [url](#)

¹⁰ Transparency International, « Overview of corruption and anti-corruption in Ethiopia », 23/09/2018, [url](#)

contrer la corruption et renforcer les lois anticorruptions. Néanmoins, son rôle dans les enquêtes et les réponses à donner aux litiges demeure flou. La FEACC a instruit de nombreuses affaires. Certaines impliquent des officiels gouvernementaux de haut niveau. A titre d'exemple, en 2013 et 2014, la Commission enquête sur 3 918 cas, en instruit 2 592, et condamne 1 265 particuliers¹¹.

Depuis 2005, la FEACC ne rend plus compte au Premier ministre, comme c'était le cas auparavant, mais au Parlement. Cette réforme était supposée donner à la FEACC plus d'indépendance par rapport à l'exécutif, mais son intégrité institutionnelle a été sérieusement remise en cause en 2018. En effet, l'opinion publique a majoritairement vu l'instruction des dossiers de hauts officiels par l'instance comme une « chasse aux sorcières » dont le fondement aurait été essentiellement politique¹².

Par ailleurs, depuis 2016, d'importants pouvoirs ont été transférés de la FEACC au bureau du procureur fédéral général garanti en matière d'enquêtes et de poursuites sur les cas de corruption. Selon *Transparency International*, ce phénomène a tendu à rendre inapplicables un certain nombre des lois anti-corruption existantes. Le rapport n'explique pas dans quelle mesure¹³.

Il existe d'autres organes jouant un rôle dans lutte anticorruption. L'Ethiopie possède ainsi un Auditeur général fédéral (*Federal Auditor General*), établi sous l'article 101 de la Constitution. « L'auditeur général doit vérifier et inspecter les comptes des ministres et des autres agences du gouvernement Fédéral » afin de déterminer, en fonction des financements, s'il y a eu détournement de fonds¹⁴.

Il faut aussi mentionner le FIC. Etabli en 2009, le FIC est chargé de la prévention et du renforcement de la fraude économique et fiscale. Ce centre rend compte au cabinet du Premier ministre. *Transparency International* estime que cet organe manque d'outils essentiels comme une politique, une planification, et une fonction prospective¹⁵.

Le dernier organe qu'il faut mentionner est l'EHRC qui veille au respect de la Convention éponyme et des libertés fondamentales. L'EHRC dirige, conseille et mène des enquêtes sur les atteintes aux droits de l'Homme et aux groupes vulnérables¹⁶.

¹¹ *Ibid.* [url](#)

¹² *Ibid.* [url](#)

¹³ *Ibid.* [url](#)

¹⁴ *Ibid.* [url](#)

¹⁵ *Ibid.* [url](#)

¹⁶ *Ibid.* [url](#)

2. La nouvelle politique du gouvernement d'Abiy Ahmed

2.1. Les premiers temps du nouveau gouvernement

Le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed entre en fonction le 2 avril 2018, après la démission de son prédécesseur Hayle Mariam Desalegn qui, ne trouvant pas de solution aux violences issues des contestations populaires, oromo et amhara notamment, choisit de renoncer à ce poste. Le Département d'Etat américain (USDOS) explique que parmi les premières décisions qu'il prend, dans les mois qui suivent son intronisation, Abiy Ahmed ordonne que soient relâchés des milliers de personnes, en plusieurs vagues. Parmi elles, on trouve notamment des officiels du gouvernement qui étaient accusés de corruption¹⁷.

Durant les premiers mois de son mandat, le Premier ministre déclare que l'Ethiopie fait face à un risque accru de prolifération des activités de corruption, soulignant le manque de médias « proactifs », et l'inefficacité des institutions gouvernementales. Il affirme que le combat contre la corruption sera la principale priorité de son administration. Dans son rapport d'octobre 2018, *Transparency International* estime alors que le changement d'idéologie inhérent à la prise de pouvoir par Abiy Ahmed change la nature des risques de corruption du fait de la diminution du nombre d'entreprises d'Etat. A ce moment, l'ONG estime que le pays est dans une période de refonte de ses dispositifs anti-corruption. Néanmoins, elle insiste sur le fait que le gouvernement semble utiliser ces lois à des fins politiques. Cette ONG confirme ainsi que de hauts officiels de l'appareil d'Etat et des hommes d'affaire liés à de vastes affaires de corruption ont été « pardonnés » et estime qu'il y a un risque de « renforcer l'impunité¹⁸ ».

2.2. Le tournant de novembre 2018

Les choses prennent une dimension nouvelle vers la fin de l'année 2018. Plusieurs actions sont menées par le gouvernement éthiopien dans le but de lutter contre la corruption notamment. Ainsi, Amnesty International (AI) mentionne l'arrestation, fin 2018, de 60 officiels gouvernementaux hauts placés, pour faits de torture et de corruption¹⁹. Par ailleurs le rapport de 2018 de l'USDOS explique que de nombreux prisonniers n'ont pas pu bénéficier du pardon traditionnel lors du Nouvel an. En effet, les prisonniers condamnés à mort et ceux accusés de corruption, enlèvement ou viol ne sont alors pas concernés par les grâces, ce qui constitue un changement par rapport à ce qui avait été précédemment fait, en début de mandat²⁰.

Un rapport de 2018 de l'USDOS estime qu'à la fin 2018, la corruption reste un problème en Ethiopie. Elle concerne en particulier les pots-de-vin, la police et les instances judiciaires. Il y a également des soupçons de malversations visant des officiels éthiopiens qui auraient manipulé le processus des allocations de terres à des fins d'enrichissement personnel²¹.

¹⁷ USDOS, « Ethiopia Report 2018 – section 1d », 13/03/2019, [url](#)

¹⁸ Transparency International, "Overview of corruption and anti-corruption in Ethiopia", 23/09/2018, [url](#)

¹⁹ AI, "Make Justice a Priority in Ethiopia's Transition", 26/04/2019, [url](#)

²⁰ USDOS, op.cit. [url](#)

²¹ *Ibid.* [url](#)

3. Les grandes affaires liées à des faits de corruption depuis avril 2018

3.1. Le « barrage de la renaissance »

En 2018, la grande affaire judiciaire liée à des faits de corruption est celle du chantier du « barrage de la renaissance », le *Grand Ethiopian Renaissance Dam* (GERD), géré notamment par le conglomérat *Metal and Engineering Corporation*²² (METEC). L'ouvrage doit, une fois réalisé, devenir le plus grand barrage hydroélectrique d'Afrique et fournir en énergie le pays entier. Lancé en 2011, le coût du projet est estimé à 4 milliards de dollars (3.7 milliards d'euros). Selon l'*Organized Crime and Corruption Reporting Project* (OCCRP), plateforme médiatique internationale spécialisée dans les enquêtes et la rédaction de rapports liés à des faits de corruption et à des allégations de mauvaise gestion et de corruption, des affaires de corruption ont été régulièrement rapportées depuis le début du chantier²³.

En septembre 2018, Azeb Asnake, ancienne cheffe de l'énergie électrique éthiopienne (EEP) est forcée de démissionner de ses fonctions pour des faits allégués de corruption et de mauvaise gestion de l'entreprise. Deux mois plus tard, 63 personnes de l'entreprise METEC sont arrêtées par les autorités éthiopiennes²⁴.

L'OCCRP publie un article en novembre 2018 qui vient appuyer l'information. Il est cette fois question de l'arrestation de 63 officiels pour abus et corruption. L'action est effectuée à partir de l'enquête menée par le bureau du Procureur général, Berhanu Tsegaye. Au total, 27 personnes, surtout des officiers de l'armée²⁵, sont ainsi arrêtées pour apparentes pratiques de corruption et 36 pour apparentes violations des droits de l'homme. Beaucoup de ces personnes travaillaient à la METEC, sur le projet de barrage hydroélectrique sur le Nil²⁶.

En janvier 2019, le chef de METEC, Kinfe Dagnaw, est arrêté pour des faits de corruption. *Reuters* mentionne également d'autres officiels, notamment des employés de l'entreprise éthiopienne des travaux de construction hydraulique. A peine trois mois plus tard, un article de *Reuters* du 12 avril 2019 parle de l'arrestation, la veille, de 59 autres officiels gouvernementaux pour suspicion de corruption et sabotage économique²⁷.

Plus tard encore, le 31 décembre 2019, l'OCCRP publie un article parlant des suites de l'affaire. 50 nouvelles personnes sont arrêtées pour malversation dans le cadre du chantier du barrage. Ainsi, Azeb Asnake, l'ex directrice de l'Ethiopian Electric Power, le colonel Mulu Woldegabriel, directeur de METEC et 48 autres employés de compagnies privées sont traduits en justice. Notamment, Asnake et Woldegabriel sont visés par la justice dans le cadre d'un contrat de 5.1 milliards de Birrs, environ 200 millions d'euros, avec METEC pour raser une zone forestière où l'eau du Nil est supposée s'écouler à partir du barrage. Les deux hommes auraient abusé de leur pouvoir pour s'enrichir personnellement²⁸.

²² L'un des principaux conglomérats éthiopiens. METEC est largement possédé par d'anciens militaires hauts gradés.

²³ OCCRP, "Ethiopia: 50 charged with graft in Nile Dam Project", 31/12/2019, [url](#)

²⁴ *Ibid.* [url](#) ;

²⁵ New Business Ethiopia (média éthiopien d'information économique et sécuritaire en Ethiopie), « Ethiopia jails 36 for crimes against humanity, 27 for robbing nation », 13/11/2018, [url](#)

²⁶ OCCRP, « Ethiopia arrests 63 Officials for Abuse, Corruption, 13/11/2018, [url](#)

²⁷ Reuters, « Ethiopia arrests 59 officials over corruption, economic sabotage », 12/04/2019, [url](#)

²⁸ OCCRP, "Ethiopia: 50 charged with graft in Nile Dam Project", 31/12/2019, [url](#)

3.2. Le crash du *Boeing 737*

La seconde grande affaire de corruption médiatisée impliquant des officiels éthiopiens est celle du crash de l'avion de la flotte d'*Ethiopian Airlines* en mars 2019. Personne n'a été arrêté, mais des allégations de faits de corruption ont été largement évoquées. Ainsi, en mars 2019, quelques mois après qu'un autre avion - un *Boeing 737* également - de la flotte indonésienne *Lion Air* s'est écrasé (octobre 2018), c'est *Ethiopian Airlines* qui subit un incident similaire²⁹.

Dans cette affaire, l'ancien ingénieur-en-chef de la compagnie éthiopienne, Yonas Yeshanew, qui a récemment demandé l'asile aux Etats unis, « a évoqué des pratiques de maintenance douteuses, ainsi que de nombreux cas de corruption au sein de la compagnie aérienne ». Selon l'intéressé, « quelqu'un a accédé au registre de maintenance juste après le crash du 10 mars ». Il explique ne pas savoir si cette personne a altéré ce registre dans ce cas précis, mais a assuré que la pratique est courante au sein d'*Ethiopian Airlines*, notamment pour camoufler des maintenances et réparations de piètre qualité³⁰.

Ethiopian Airlines dément et répond alors que directement après le crash, « tous les dossiers pertinents du registre de maintenance de l'avion impliqué dans l'accident ont été scellés, stockés en sécurité et remis aux enquêteurs ». L'entreprise éthiopienne rajoute que toutes les activités de maintenance « réalisées et les remarques des pilotes au sujet de l'avion avant l'accident sont enregistrées sur des documents papier [...] les documents papier sont le registre officiel de l'appareil ». *Ethiopian Airlines* dément la falsification, mais l'affaire reste surveillée par les médias éthiopiens³¹.

²⁹ Air Journal, « Crash du 732 MAX : un lanceur d'alerte dénonce Ethiopian Airlines », 09/10/2019, [url](#)

³⁰ *Ibid.* [url](#)

³¹ TVA Nouvelles (quotidien canadien francophone), « Ethiopian Airlines dément avoir falsifié le registre de maintenance », 09/10/2019, [url](#)

Bibliographie

Sites web consultés en mai 2020

Textes juridiques

Gouvernement fédéral éthiopien, « Proclamation n°881/2015 du 3 avril 2015 », 2015, <https://chilot.files.wordpress.com/2017/04/proclamation-no-881-2015-corruption-crimes-proclamation.pdf>

Gouvernement fédéral éthiopien, « Proclamation n°. 883/2015 du 3 avril 2015 », 2015, <https://chilot.files.wordpress.com/2017/04/proclamation-no-883-2015-revised-federal-ethics-and-anti-corruption-commission.pdf>

Organisations intergouvernementales

Transparency International, « Ethiopia », 2020, <https://www.transparency.org/country/ETH#>

Transparency International, "Overview of corruption and anti-corruption in Ethiopia", 23/09/2018, <https://www.u4.no/publications/overview-of-corruption-and-anti-corruption-in-ethiopia.pdf>

GAN Integrity, « Ethiopia Corruption Report », août 2017, <https://www.ganintegrity.com/portal/country-profiles/ethiopia/>

Institution nationale

USDOS, « Ethiopia Report 2018 – section 1d », 13/03/2019, <https://www.state.gov/wp-content/uploads/2019/03/Ethiopia-2018.pdf>

Organisation non gouvernementale

Amnesty International, "Make Justice a Priority in Ethiopia's Transition", 26/04/2019, <https://www.amnesty.org/en/latest/campaigns/2019/04/make-justice-a-priority-in-ethiopias-transition/>

Médias

OCCRP, "Ethiopia: 50 charged with graft in Nile Dam Project", 31/12/2019, <https://www.occrp.org/en/daily/11369-ethiopia-50-charged-with-graft-in-nile-dam-project>

Air Journal, « Crash du 732 MAX : un lanceur d'alerte dénonce Ethiopian Airlines », 09/10/2019, <https://www.air-journal.fr/2019-10-09-crash-du-737-max-un-lanceur-dalerte-denonce-ethiopian-airlines-5215470.html>

Reuters, « Ethiopia arrests 59 officials over corruption, economic sabotage », 12/04/2019, <https://www.reuters.com/article/us-ethiopia-corruption/ethiopia-arrests-59-officials-over-corruption-economic-sabotage-idUSKCN1RO1TB>

OCCRP, « Ethiopia arrests 63 Officials for Abuse, Corruption, 13/11/2018, <https://www.occrp.org/en/daily/8899-ethiopia-arrests-63-officials-for-of-abuse-corruption>

Ethiopie : arrestation et poursuites de fonctionnaires depuis l'arrivée au pouvoir du Premier ministre 'Abiy Ahmed

New Business Ethiopia, « Ethiopia jails 36 for crimes against humanity, 27 for robbing nation », 13/11/2018, <https://newbusinessethiopia.com/politics/ethiopia-jails-36-for-crimes-against-humanity-27-for-robbing-nation/>